

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Le tarif du laboratoire LAE pour l'analyse qualitative et quantitative de composés sucres dans des extraits végétaux par LCMS est fixé conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux du laboratoire LAE et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 16 février 2017



Pierre MUTZENHARDT

Contrat n°	2017-01/CP	Recherche	<input type="radio"/>	Prestation	<input checked="" type="radio"/>	
Durée	1 mois	du	01/03/17	au	31/03/17	
Intitulé du projet de recherche	Analyse qualitative et quantitative de composés sucres dans des extraits végétaux par LCMS					
Responsable scientifique	PARIS Cédric			Pôle scientifique :	A2F	
Laboratoire	LAE					
Directeur du laboratoire	PLANTUREUX Sylvain					
Co-contractant						
Fiche élaborée par	PARIS Cédric					

1) Frais de personnel							
<i>Personnels permanents rémunérés sur budget. Etablissement (à compléter obligatoirement)</i>							
Nom - Prénom - Employeur	Grade/Fonction	Salaire annuel brut chargé	Obligation horaire / an	Salaire horaire	Nombre d'heures	MONTANT total	
PARIS Cédric	INGENIEUR DE RECHERCHE RF	86 622,13	1607	53,90	6	323,42 €	
						323,42 €	
<i>Personnels recrutés spécialement sur le contrat</i>							
Nom - Prénom	Grade/Fonction	Salaire annuel brut chargé	Obligation horaire / an	Salaire horaire	Nombre d'heures	MONTANT total	
si doctorant CIFRE, indiquez son % de présence dans le laboratoire :					0,00%		
COÛT TOTAL FRAIS DE PERSONNEL RECRUTE SUR CONTRAT							0,00 €
COÛT TOTAL FRAIS DE PERSONNEL							323,42 €
2) Dépenses directes spécifiques HT (hors frais de personnel)							
<i>Dépenses directes générées par l'exécution du contrat</i>							
Analyses physico-chimiques - LCMS : 47 échantillons						470,00 €	
Frais de mission							
Achat de petits matériels							
Consommables, produits							
Services extérieurs sous-traités (heures de calculs, consultation bases de données)							
Prestations spécifiques							
Gratification de stagiaires							
Autres dépenses							
						470,00 €	
<i>Coût d'utilisation du matériel</i>							
Nom du matériel / Date d'achat	Prix d'acquisition (€ HT)	Durée d'amortissement (année)	Potentiel annuel d'utilisation	Durée d'utilisation (heures)	MONTANT		
			1 607		0,00 €		
			1 607		0,00 €		
						0,00 €	
<i>Maintenance du matériel utilisé</i>							
Nom du matériel	N° du contrat de maintenance	Date du contrat de maintenance	Coût annuel du contrat de maintenance	Nombre d'heures d'utilisation	MONTANT		
Système LCMS "LTQ-Orbitrap" Thermo Fisher Scientific	20796414	10/05/2016	25 000 €	49	762,29 €		
					0,00 €		
						762,29 €	
COÛT TOTAL DES DEPENSES DIRECTES SPECIFIQUES HORS SALAIRES							1 232,29 €
TOTAL DES COÛTS DIRECTS							1 555,71 €

COÛTS INDIRECTS	Taux d'environnement global (approuvé par le CA du 13/12/2016)	88,00%
Environnement des personnels permanents et recrutés spécifiquement		284,61 €
Environnement du doctorant CIFRE		0,00 €
TOTAL DES COÛTS INDIRECTS		284,61 €

COÛT COMPLET	1 840,32 €
MARGE	0,00% 0,00 €
Montant facturé HT	1 840,32 €
Part du financement par le co-contractant	100%
Montant minimal à facturer	1 369,21 €